

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le  
23 juin 2016**

**Présidence : Mme Natacha Zari-Stucki**

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de la Commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

**Article premier** D'adhérer au groupement « Groupement forestier 7 ».

**Article 2** D'autoriser la Municipalité à signer les statuts du « Groupement forestier 7 »

**Article 3** D'approuver la dissolution du Groupement des triages forestiers du 7<sup>ème</sup> arrondissement du Canton de Vaud dès l'entrée en force des statuts du « Groupement forestier 7 ».

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2016.

La Présidente :



Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich